

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
est distribué en ville dans la soirée qui précède de sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER
et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.



ROUBAIX 22 décembre 1863.

Il a été déposé hier au Corps législatif un amendement au projet d'emprunt.

Cette pièce, dont la gravité ne peut être méconnue, porte la signature de seize députés parmi lesquels on cite MM. Thiers, Plichon, Jules Favre, Marie, d'Audelarre et Darimon. Il y est demandé que l'émission des bons du Trésor soit réduite à cent millions, en 1864.

A raison de cet incident qui doit modifier considérablement les projets du gouvernement, le rapport de la commission a été ajourné.

On disait hier au Corps législatif, que, soit dans la discussion de l'emprunt, soit à propos de l'Adresse, le gouvernement ferait connaître son intention de rappeler en France, le plus tôt possible, notre armée d'occupation au Mexique.

Les dispositions que prend l'Autriche, pour faire face aux éventualités qui la menacent, augmentent chaque jour d'importance.

Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Venise :

« Les travaux du fort de la Croce, à Peschiera poussés avec vigueur ; les préparatifs et les approvisionnements faits à Mantoue ; la construction de nouveaux forts et de nouveaux magasins à Verone ; le rappel précipité des soldats en congé ; les demandes adressées à la direction des chemins de fer sur la quantité de troupes qui peut être transportée en un temps déterminé de Wabresina à Verone et à Peschiera ; l'arrivée de quelques nouveaux régiments qui font partie d'un corps devant s'élever à 60.000 hommes ; les continuelles exercices militaires ; les mises en adjudication des subsistances ; tout enfin démontre que l'Autriche ne veut pas être prise au dépourvu. »

S'il faut en croire les dernières nouvelles reçues d'Athènes, le roi Georges se trouverait dans une position très pénible. Il est dans l'impossibilité de faire cesser les difficultés relatives à la citadelle de Corfou.

Des troubles sérieux éclatent sur plusieurs points du royaume et l'on redoute un mouvement dans la capitale. A peine le roi est-il installé que l'on parle déjà de la nécessité de son abdication. Mais rien jusqu'ici ne prouve que le jeune monarque en soit réduit à cette extrémité.

Les dernières lettres de New-York annoncent que le message publié le 7 décembre, par le président Lincoln, dont la santé s'améliore, a produit peu d'effet. Une amnistie est accordée aux personnes qui jurèrent d'obéir aux lois adoptées par le Congrès et à la proclamation relative à l'émancipation des esclaves.

Les personnes amnistiées peuvent rentrer en possession de leurs propriétés, mais non de leurs esclaves.

Suivant M. Lincoln, la guerre est le seul moyen de rétablir l'Union. Un emprunt de 400 millions de dollars est nécessaire pour couvrir les dépenses jusqu'au mois de juillet 1864.

J. REBOUX.

Hier à une heure, l'Empereur a reçu la grande députation du Sénat chargée de lui présenter l'Adresse. La députation avait à sa tête Son Exc. M. Troplong, premier président du Sénat, M. le baron de Lacrosse, secrétaire du Sénat ; M. le général comte de Goyon et M. Le Roy de Saint-Arnaud, secrétaires élus.

L'Empereur, debout sur son trône, avait à sa droite et à sa gauche les princes de la famille impériale, les ministres, les maréchaux parmi lesquels on remarquait le maréchal Forey, récemment arrivé au Mexique.

M. le président du Sénat a donné lecture de l'Adresse et l'Empereur a répondu en ces termes :

« Monsieur le Président, l'organe du premier corps de l'Etat, vous m'apportez ces paroles qui me touchent profondément. »

« Je vois avec plaisir que les discours les plus opposés sont venus se confondre dans l'unanimité du vote de l'Adresse et me témoignent la même confiance ; elle ne sera point trompée. — Le bien, vous le savez, est l'unique mo-

« bile de mes actions. A l'intérieur comme à l'extérieur je désire l'apaisement des passions, la concorde et l'union. »

« J'appelle de tous mes vœux le moment où les grandes questions qui divisent les gouvernements et les peuples pourront être résolues pacifiquement par un arbitrage européen. Ce souhait était celui du Chef de ma Famille lorsqu'il s'écriait à Sainte-Hélène : « Se battre en Europe, c'est faire de la guerre civile. »

« Cette grande pensée, jadis une utopie, ne peut-elle pas devenir demain une réalité ? — Quoi qu'il en soit, il y a tous les jours honneur à proclamer un principe qui tend à faire disparaître les préjugés d'un autre âge. Unissons nos efforts pour ce noble but ; ne nous préoccupons des obstacles que pour les vaincre, et de l'incredulité que pour la confondre. »

« Veuillez être, monsieur le Président, auprès du Sénat l'interprète de mes remerciements. »

Des cris unanimes de *Vive l'Empereur !* ont éclaté après les paroles de Sa Majesté.

La Nation reproduit, d'après un journal de Vienne, une lettre que le prince Napoléon aurait adressée ces jours-ci à un personnage politique. Nous croyons devoir reproduire ce document, tout en faisant remarquer que son authenticité est fort contestable :

« Vous me demandez si je crois à la guerre ? Oui, j'y crois. Comment éclaterait-elle ? Je vais vous le dire. La guerre éclatera au printemps, et c'est mon beau-père qui la commencera. La situation du roi Victor-Emmanuel n'est pas tenable. La dette publique s'accroît tous les ans. Il faut que cela finisse. Le roi a plusieurs fois écrit à l'Empereur, qu'il lui faut une solution, et qu'il aimerait mieux être le chevalier de Carignan, que de jouer le rôle d'un souverain qui se voit pousser vers le précipice. »

« Je vous le répète, mon beau-père a averti mon cousin qu'il attaquerait au printemps les lignes autrichiennes. Croyez-moi, c'est ainsi que la lutte commencera ; le roi ne se fait pas d'illusions, il sait que l'Autriche l'emportera, mais il sait aussi que sa magnifique armée fera une résistance sérieuse avant de céder. Les vainqueurs entreront dans la Lombardie, ils occuperont peut-être Turin. Mais alors la situation changera. Quelque grand que soit le désir de l'Empereur de maintenir la

paix, il ne pourrait pas permettre que l'Autriche détruisit l'œuvre de la France et de l'Italie. Il sera forcé, malgré lui, de maintenir le royaume d'Italie. Si toutefois, contre toute attente, l'Empereur abandonne tout beau-père, celui-ci préférerait redevenir roi de Piémont, pour être dégagé de la responsabilité qui pèse sur lui vis-à-vis de l'Italie. Ce qui est d'ailleurs le plus probable, c'est que la France interviendra, et qu'après la guerre, le roi aura toute l'Italie du Nord, tandis que l'Empereur disposera du Midi. »

Les avis de la Vera-Cruz, par voie de New-York, vont jusqu'au 21 novembre. Les Français ont occupé Queretaro sans coup ferir. Juarez a quitté San Luis de Potosi pour se retirer à Zacatecas. Son armée est désespérée et démoralisée ; elle n'oppose nulle part aucune résistance aux troupes françaises.

Les nouvelles reçues du Danemark sont moins belliqueuses que celles des derniers jours. Il est certain que les Suédois et les Norvégiens n'abandonnent pas les Scandinaaves du Danemark et leur prêteront leur concours, si l'Allemagne menaçait l'indépendance et l'intégrité du royaume de Christian IX ; mais il n'est pas moins constant aussi que le cabinet de Stockholm n'interviendra pas, aussi longtemps que l'intervention fédérale se bornera à une exécution dans le Holstein. On mande en effet, de Stockholm, le 17, que la nouvelle d'un envoi immédiat de secours de la Suède, publiée par le *Faerdelandet*, est dénuée de fondement.

Une autre dépêche de Copenhague, du 20 décembre, assure que le Cabinet danois se prépare à reporter la ligne douanière à l'Eider, en vue de l'occupation du Holstein par les troupes fédérales.

Les indications qui précèdent sont pour ainsi dire le garant d'un retour, au moins partiel, à des idées de temporisations finalement pacifiques.

Des avis de Francfort témoignent aussi d'un apaisement des esprits, dans les régions officielles. Ils nous apprennent que les commissaires fédéraux ont reçu pour instructions d'administrer le Holstein conformément aux lois existantes, sans léser les droits du souverain. — C'est une nouvelle infirmation des prétendus droits du prince d'Augustenbourg et des visées agressives des chefs du parti unitaire.

La Gazette nationale de Berlin nous apporte, en dernier lieu, le texte de la proclamation du roi Christian, ayant pour but l'appel sous les drapeaux des soldats en

congé, appartenant au Holstein. — Cette proclamation ne dit point, ainsi que le *Faerdelandet* de Copenhague le prétendait, que ces soldats devaient défendre le territoire holsteinois ; mais se borne à faire appel à leurs sentiments de fidélité, pour défendre la souveraineté de la dynastie. « Accourez sous vos drapeaux, se borne à dire le roi, et soyez prêts à prendre part aux combats qui peuvent être au bout de peu prochainement pour l'honneur et l'indépendance. »

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a donc point lieu de redouter un conflit immédiat, à moins que les volontaires allemands ne réussissent à tromper la surveillance des troupes régulières commandées par le maréchal Wiangel, ce qui ne paraît pas probable, si l'on tient compte des précautions qui paraissent avoir été prises, pour empêcher d'une manière absolue l'intervention de ces mêmes volontaires. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 10 décembre.

Le message présidentiel communiqué au Congrès ne contient aucun fait important.

Une proclamation présidentielle, jointe à ce document, offre au Sud une amnistie conditionnelle dans laquelle ne seraient pas compris les chefs du mouvement séparatiste.

Le secrétaire d'Etat de la Trésorerie s'élève contre l'emploi ultérieur des billets ayant cours légal et il demande 544 millions que l'on obtiendrait avec les bons du Trésor.

Liverpool, 21 décembre.

Le bruit court qu'on a reçu par la voie d'Amérique de bonnes nouvelles du Japon. Le gouvernement japonais céderait aux Européens deux ports en échange de celui de Kanavaga qui lui serait rendu.

Francfort, 20 décembre.

La Gazette allemande du Sud dit que les commissaires fédéraux ont reçu pour instructions d'administrer le Holstein conformément aux lois existantes, sans léser les droits du souverain et en incommodant le moins possible les habitants.

Stockholm, 20 décembre.

On annonce que le gouvernement suédois a déclaré aux puissances qu'il ne pourrait pas rester passif devant une violation de la ligne de l'Eyder.

La Gazette des Postes, organe semi-of-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 23 DÉCEMBRE 1863.

— N° 64. —

LE FIDÉICOMMISS

CHAPITRE XLI.

(Suite).

Telles étaient les plaintes qui s'élevaient dans son sein, tandis qu'elle recueillait le reste de ses forces, qu'elle se tenait debout et qu'elle s'appuyait contre les rideaux de la fenêtre, les joues pâles comme la mort.

Le sang bouillonnait encore plus fort dans les veines de Richard ; mais il chercha à se dominer lorsqu'il s'approcha d'elle et lui mit doucement la main sur l'épaule. Cependant, tous deux reculèrent d'effroi devant l'expression navrante de leurs visages. Isabelle baissa les yeux la première ; il lui était impossible de soutenir le regard du changement qui s'était opéré chez Richard — elle ne réfléchissait

pas combien elle paraissait changée elle-même.

« Isabelle, dit Richard, non plus d'une voix douce et caressante, mais d'un ton ferme et clair, je te remercie du mouvement que tu viens de faire : j'y vois une preuve que tu m'as aimé ! »

« Elle aurait bien volontiers répliqué quelque chose ; mais elle remua vainement les lèvres ; elle baissa encore davantage la tête, seule preuve qu'elle avait compris les paroles de Richard. »

« O Dieu ! continua le lieutenant, en attachant sur elle un long regard scrutateur, j'ignore moi-même qu'elle folle présomption s'empare de moi ; mais il me semble en cet instant que je te suis plus cher que tu ne l'as peut-être su toi-même ! Eh bien, mon Isabelle chérie, il n'est pas encore trop tard ! Si un sentiment que ta pudeur n'ose avouer ne s'est éveillé peut-être dans ton cœur qu'au moment de la séparation, oh ! je t'en conjure par notre vie et notre bonheur à tous les deux, que rien ne t'empêche d'en faire l'aveu ! Rien qu'un demi-mot de tes lèvres, qu'un regard encourageant de tes yeux, et je reste ! Tu ne peux te passer de moi, Isabelle — dis que tu ne le peux pas ! » poursuivit-il, en pressant sur ses lèvres la main de sa cousine.

Isabelle répondit d'une voix entrecoupée et d'un ton qui n'était pas naturel, par suite de ses efforts : « Si, Richard, si... je puis... me passer de toi... il faut que je le puisse ! »

« Non, Isabelle, il ne le faut pas ! Je resterai ici, même sans le moindre espoir, si mon départ te cause du chagrin. C'est moins pour moi que pour toi que j'ai résolu de m'éloigner. Ce serait toujours un bonheur pour moi, quoiqu'il s'y mêlât de

l'amertume, de te voir et d'être près de toi. Mais je craignais que tu ne passes supporter de me voir dépérir sous tes yeux. »

« Tu as bien agi envers nous deux, Richard ; et à présent — ne prolonge pas la souffrance ! »

« Non, Isabelle, je ne te ferai pas souffrir plus longtemps ! Laisse-moi seulement te contempler encore quelques minutes ! Accorde-moi cette misérable joie, que tu ne refuses à personne, cette joie qui ne me sera plus donnée de sitôt ; car que chercherais-je ici alors que tu m'as chassé ? »

Ce fut le terme de l'empire de Richard sur lui-même. Sa poitrine se souleva convulsivement, des larmes brûlantes coulerent sur ses joues, et sa violente agitation fit trembler tout son corps.

Isabelle baissa profondément la tête sur sa poitrine. Nous serions coupables de vouloir soulever le voile dont cette femme fière cherchait à cacher, au dernier moment, sa blessure saignante.

« Adieu donc, Isabelle. Une prière avant la dernière : Ne choisis pas d'autre résidence que Rinholm. Laisse-moi au moins la consolation de te retrouver ici quand je reviendrai. »

« Oui, sur ou sous la terre, tu me retrouveras à Rinholm. Que Dieu... que Dieu soit avec toi. »

Et Richard se rappela les paroles d'Isabelle : « Ne prolonge pas la souffrance. » « Soigne-toi, soigne-toi bien, c'est ma dernière et la plus ardente de mes prières. Et si tu éprouves le désir de me voir auprès de toi, écris une ligne... Mais tu ne l'écriras pas, je le sais. Isabelle, Isabelle, je laisse mon âme auprès de toi, tu me

donneras au moins quelque chose en échange. »

Et il la serra dans ses bras avec une violence effrénée. Ses baisers ardents, dévorants, brûlaient les lèvres et les joues d'Isabelle et faisaient circuler des torrents de feu dans ses veines. Comme saisie de vertige, elle était dans le paradis, elle était dans l'enfer ; mais au milieu de la violence de la passion, son courage s'éleva à une résolution énergique : elle repoussa vivement Richard, s'enfuit dans une pièce reculée et en ferma la porte.

Quelques moments après, la voiture sortait par l'antique porte de Rinholm, et le bruit de ses roues déchira l'oreille d'Isabelle.

CHAPITRE XLII.

Nous ne suivrons pas jour par jour les combats d'Isabelle. Aussitôt après le départ de Richard et de Klas Malchus, elle entreprit, en compagnie de sa mère et de Marie, le voyage de Copenhague, déjà arrêté auparavant. Profitez de ce que Rinholm est désert pour nous transporter à Latorp, où nous attendent des scènes aux couleurs plus riantes.

Par une chaude après-midi du mois d'août, deux jours après le départ de ces dames, le major n'avait pas encore achevé sa méridienne, et la baronne Ebba commençait sa première lettre à Richard, lorsque M^{lle} Virginie, qui faisait une chasse active dans le salon, un tue-mouches à la main, entendit le roulement d'une voiture. Entr'ouvrant la porte avec précaution, ce qui est pardonnable, elle vit descendre d'une élégante petite calèche, attelée d'un beau cheval, quelqu'un qu'elle dut bien reconnaître, mais qui ne pouvait

cependant être le bienvenu. Elle referma vivement la porte ; et, après avoir consulté la glace avec un désespoir visible, et découvert le désordre considérable de ses boucles d'oreille et la mauvaise position de son col, elle resolut, pendant que le monsieur parlait au domestique, ce qu'elle avait remarqué par le trou de la serrure, de chercher à gagner sa chambre, en traversant d'un bond le vestibule. Le temps ne permettait pas une longue réflexion : notre jeune personne prit le tue-mouches d'une main, et de l'autre, une assiette couverte de ses victimes ; puis elle ouvrit doucement la porte. — Elle se préparait à faire en un clin d'œil les trois sauts décisifs, quand — a-t-on jamais vu fatalité pareille ? — l'étranger se retourna précipitamment et la salua avec courtoisie. Elle rougit jusqu'aux oreilles, balbutia une demi-excuse et disparut.

C'était le comte de Melin. De retour depuis peu dans la contrée, après une absence de quatre mois, il venait faire sa première visite au major.

« Madame, madame, voici M. le comte de Sardo ! dit la femme de chambre à sa maîtresse. »

« Eh ! que dis-tu ! Veille à ce que nous ayons un bon café ! » Puis la baronne éveilla son mari, jeta un châle sur ses épaules et, après avoir donné à la glace un coup d'œil fugitif, elle alla recevoir, avec son affabilité naturelle, cet hôte toujours aimé et estimé.

Quant au major, qui se leva un peu mécontent d'être interrompu dans sa sieste, il ne parut pas aussi vite ; d'abord il avait négligé de se faire la barbe, et puis il était impossible — lui avait glissé sa femme à l'oreille — qu'il gardât sa robe de chambre râpée pour recevoir un